

Séance du 13 décembre 2018 à 19 heures

Le treize décembre deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Tour de Faure sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

La commune de Maxou n'ayant pas communiqué son représentant au Conseil, à la suite de la nouvelle élection du Maire, celle-ci n'a donc pas été convoquée

Etaient présents les membres titulaires suivants : (42)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont-La-Rauze), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (2)

Mme GARRIGOU Isabelle (Boissières), M. REDOULES Matthieu (Espère).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (26)

M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors - procuration donnée à Mme FOURNIER), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors - procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors - procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), M. TULET André (Cahors - procuration donnée à Mme BOYER), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle - procuration à M. DIZENGREMEL), M. PETIT Jean (Espère), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Gély - Vers), M. LAVAUR Pascal (Trespoux-Rassiels - procuration donnée à M. PRADDAUDE).

Procurations : 8

Secrétaire de séance : Agnès SIMON PICQUET

AR PREFECTURE

046-200023737-20181213-23_13_12_2018-DE
Reçu le 20/12/2018

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Direction / Service : Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique du Grand Cahors

**Objet : Conservatoire de Musique et de Théâtre Philippe Gaubert - Demande de subvention au
Conseil Départemental**

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 13 décembre 2018

Rapporteur : José Tillou

Rédacteur : Yves MAS

Direction / Service : Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique du Grand Cahors

Objet : Conservatoire de Musique et de Théâtre Philippe Gaubert - Demande de subvention au Conseil Départemental

Mesdames, Messieurs,

Le Conservatoire de Musique et de Théâtre Philippe Gaubert du Grand Cahors accueille 592 élèves pour l'année scolaire 2018-2019, dont 495 qui résident dans la Communauté d'agglomération.

Un grand nombre de disciplines vocales ou instrumentales y sont enseignées dans des styles très variés, de la musique baroque aux musiques actuelles. La pratique collective y est très présente, avec une trentaine de formations constituées. Une antenne du Conservatoire est établie depuis septembre 2016 sur la commune de Saint-Géry-Vers.

Lieu de sensibilisation, d'apprentissage, de création et de diffusion, le Conservatoire travaille toute l'année en partenariat avec le milieu scolaire : interventions dans les écoles, classes à horaires aménagés Musique et classes à horaires aménagés Théâtre.

La Communauté d'agglomération du Grand Cahors sollicite le Conseil Départemental du Lot pour l'obtention d'une subvention au titre du fonctionnement de son Conservatoire à rayonnement intercommunal pour l'année scolaire 2018-2019. Pour information, la subvention s'est élevée à 87.675,00 € pour l'année 2017-2018.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver cette demande de subvention et d'autoriser M. le Président à la solliciter auprès du Conseil Départemental ;
- b- D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,



Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE